

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

UMRESTTE - Unité mixte de recherche
épidémiologique et de surveillance transport
travail environnement

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Claude Bernard Lyon-I - UCBL,
Université Gustave Eiffel - UGE

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2025-2026
VAGUE A

Rapport publié le 11/03/2026



Au nom du comité d'experts :

Rosemary Dray-Spira, présidente du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente du Hcéres

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 8° du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

Cette version du rapport est publique dans les conditions de l'article R. 114-23 du code de la recherche. Des parties considérées comme confidentielles ainsi que les réponses aux points d'attention des tutelles ne figurent pas dans cette version du rapport.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :

Mme Rosemary Dray-Spira, DR, Inserm, Saint-Denis

Mme Irina Guseva Canu, PR, Université de Lausanne, Suisse

Experts :

Mme Marie Pascale Michel-Lehucher, PUPH, Aix-Marseille Université
(représentante du CNU)

M. Pascal Pochet, CR, École nationale des travaux publics de l'État, Vaulx-en-Velin

CONSEILLER SCIENTIFIQUE DU HCÉRES

M. Vincent Diebolt

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

M. Serge Pipermo, VP recherche, Université Eiffel M.

Arnaud Brioude, VP recherche, Université Lyon 1

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Unité mixte de Recherche épidémiologique et de Surveillance Transport Travail Environnement
- Acronyme : UMRESTTE
- Label et numéro : UMRT 9405
- Composition de l'équipe de direction : Mme Barbara Charbotel, directrice ; Mme Blandine Gadegbeku, directrice adjointe

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SVE Sciences du vivant et environnement
SVE7 Prévention, diagnostic et traitement des maladies humaines

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Les trois domaines de recherche de l'UMRESTTE sont le transport, le travail et l'environnement. Dans chacun de ces trois domaines, les travaux menés portent sur deux thématiques : 1) les facteurs de risque ou les déterminants de l'exposition et des effets sur la santé ; et 2) le devenir médicosocioprofessionnel des victimes d'accidents ou d'évènement de santé ayant un impact sur le travail.

L'épidémiologie est l'approche de prédilection de l'unité. D'autres disciplines sont également mobilisées à travers la présence d'enseignants-chercheurs dont la « spécialité » première est la santé au travail, mais aussi la pédiatrie, la chirurgie ou la réanimation, et la statistique.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'UMRESTTE fait suite à l'Umrette, initialement créée en 2000 sous la tutelle de l'Inrets (ensuite devenu Ifsttar — Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux) et de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL). L'Umrette, initialement structurée autour de la mise en œuvre du Registre des victimes d'accidents de la circulation du Rhône, évolue ensuite vers l'UMRESTTE pour prendre en compte les activités de Surveillance épidémiologique en lien avec le Registre et l'activité du pôle d'évaluation des expositions professionnelles de Santé publique France. Le champ de ses missions concerne la recherche épidémiologique et la surveillance en matière de traumatologie routière, de santé environnementale et de santé au travail.

L'unité est située à Lyon sur deux sites : le site de l'Ifsttar et le site du campus Rockefeller de l'UCBL. De plus, les membres de l'équipe ayant une activité hospitalière pratiquent également leur activité de soins dans les hôpitaux des HCL, de l'Hôpital Nord de St Etienne et de l'Hôpital de Bourg-en-Bresse.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'UMRESTTE est composée d'une équipe de 47 personnes, dont 29 personnels permanents au 31/12/2024.

Depuis 2020 et la fusion de l'Ifsttar avec l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée et des écoles d'ingénieurs et d'architecture pour créer l'Université Gustave Eiffel, l'UMRESTTE est une UMR associant l'UCBL et l'Université Gustave Eiffel (UGE). Jusqu'à fin 2023, l'UMRESTTE était rattachée au département Transport Santé Sécurité (TS2) de l'UGE. Depuis 2024 et la suppression de ce département, l'UMRESTTE est membre de la fédération de recherche Mosar (Mobilité et sécurité routière) qui regroupe plusieurs laboratoires de l'UGE, dont ceux de l'ancien département TS2.

L'UMRESTTE est également impliquée dans d'autres structures de recherche et de valorisation. Au niveau national, elle est membre de la Fédération pour la recherche sur le handicap et l'autonomie (Fedrha), collabore avec le réseau Arvac qui regroupe tous les services de soins qui prennent en charge des blessés de la route dans le Rhône et avec le pôle de Santé publique du CHU de Lyon dans le domaine de la recherche en prévention des risques professionnels, et est impliquée dans les travaux du PEPR « Ville durable et bâtiments innovants » et dans la chaire de recherche de l'UGE avec le partenaire In&Motion. Au niveau international, elle mène un projet (projet TRAP-CO) en collaboration avec l'Université de Birmingham et est impliquée dans le groupe « Climate Change and Sustainable Development (CCSD) » de l'alliance ARQUS European University Alliance impliquant 9 universités européennes.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2024

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	4
Maitres de conférences et assimilés	0
Directeurs de recherche et assimilés	1
Chargés de recherche et assimilés	8
Personnels d'appui à la recherche	12
Praticien hospitalier	4
Sous-total personnels permanents en activité	29
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	4
Personnels non permanents d'appui à la recherche	6
Post-doctorants	1
Doctorants	7
Sous-total personnels non permanents en activité	18
Total personnels	47

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES — AU 31/12/2024. LES EMPLOYEURS NON TUTELLES SONT REGROUPÉS SOUS L'INTITULE « AUTRES ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR	PH
UCBL	2	0	1	0
UGE	0	6	11	0
Autres	2	3	0	4
Total personnels	4	9	12	4

AVIS GLOBAL

L'UMRESTTE constitue une structure de référence unique en France et au niveau international, reconnue pour ses compétences dans les domaines de l'épidémiologie des traumatismes routiers, du bruit environnemental et professionnel, et plus généralement pour ses travaux épidémiologiques dans le champ du travail. Les travaux bénéficient de l'apport synergique de disciplines et compétences complémentaires et des interactions entre académiques et cliniciens de terrain au sein de l'équipe. De plus, pour toutes les thématiques traitées, l'équipe a su mettre en place des collaborations fructueuses à la fois au niveau local, national et international et obtenir des financements de sources variées. La production scientifique de l'unité est élevée sur le plan quantitatif et qualitatif.

L'équipement remarquable constitué par le Registre des victimes d'accidents de la circulation du Rhône, élément fondateur de l'Unité, reste une source de données précieuse pour les projets de recherche et la production d'indicateurs de santé publique d'importance majeure. Toutefois, ce dispositif est aujourd'hui fragilisé du fait de l'absence de financement pérenne, de procédures de recueil des données à moderniser et d'absence de solution de stockage sécurisé des données.

L'UMRESTTE fait preuve d'un grand dynamisme, comme en témoignent l'émergence de nouvelles thématiques de recherche (inégalités socioterritoriales de santé, pollution atmosphérique notamment) et l'ouverture à de nouveaux outils (SNDS, IA générative, plateforme de mesure des expositions individuelles aux polluants de l'air).

Forte de son expérience, de son expertise et de ses compétences, l'unité est en mesure de mettre en œuvre de façon fructueuse ces développements prometteurs, mais cela nécessitera probablement de s'appuyer sur des ressources et des expertises complémentaires (notamment dans le domaine du SNDS et de l'IA) et de mettre en place de nouvelles collaborations (en particulier dans le domaine des inégalités sociales de santé). Les efforts déjà engagés pour accroître la transversalité, la visibilité et l'attractivité de l'équipe seront également déterminants.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A — PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

L'UMRESTTE a été attentive à prendre en compte les recommandations du précédent rapport d'évaluation, et pour ce faire a mis en place un tableau de bord suivi lors de chaque réunion du conseil d'unité.

Les recommandations concernant l'activité de recherche portaient sur le renforcement de la transversalité des sujets, de la mutualisation des outils, de la diversification des sources de financements, de l'équilibre entre les différents axes de recherche, du nombre de doctorants et postdoctorants accueillis, et du rayonnement par l'enseignement.

Des avancées importantes allant dans le sens de ces recommandations ont eu lieu depuis 2020, notamment : le recrutement d'un chargé de recherche en épidémiologie des inégalités sociales de santé en vue du développement d'une approche transversale aux différents axes de recherche sur cette thématique ; le renforcement de l'animation scientifique avec notamment la mise en place d'un GT interne « technique statistique » ; l'arrivée de deux chercheuses en sécurité routière ; la prise en main de la coordination d'une UE Transport Environnement dans un nouveau parcours de master 2 de l'école de santé publique de Lyon. Le nombre de doctorants et postdoctorants accueillis a connu une légère hausse, mais s'agissant des postdoctorants il est resté limité.

Les recommandations concernant l'organisation de l'unité ont également été suivies avec le recrutement sur un poste permanent d'une technicienne en production de données pour le Registre et la mise en place de réunions scientifiques et GT spécifiques favorisant les échanges en interne.

Concernant le projet et la stratégie à 5 ans, les recommandations étaient axées sur la pérennisation du Registre, le renforcement de l'équipe de chercheurs, le développement de nouvelles collaborations, et l'organisation de l'équipe pour une montée en expertise sur les données du SNDS et l'hébergement des données de santé.

Si certaines avancées concrètes ont vu le jour sur ces aspects (en particulier l'arrivée de deux chercheuses en sécurité routière, d'une psychiatre sur le volet santé-travail et d'une chercheuse physicochimiste sur le volet exposition à la pollution environnementale, l'obtention d'un poste de DR et la mise en œuvre de premiers travaux sur les données du PMSI), d'autres restent encore en suspens, notamment la mise en place d'une solution de financement pérenne du Registre, l'obtention d'un poste permanent d'ingénieur consacré aux données médicoadministratives (demandé depuis 2021) et la mise en place effective d'une solution d'hébergement sécurisé des données du Registre et des autres données sensibles.

B — DOMAINES D'ÉVALUATION

En considérant les références définies dans le référentiel d'évaluation des UR, le comité veille à distinguer les éléments remarquables, qui se rapportent à des points forts ou à des points faibles. Chacun des points est étayé par des faits observables notamment à partir des éléments déposés dans le portfolio. Le comité apprécie si le bilan de l'unité est en cohérence avec son profil d'activités. Les encadrés sont rédigés de façon synthétique. Ils s'appuient sur les éléments évaluatifs décrits dans les paragraphes points forts et points faibles.

DOMAINE 1 : OBJECTIFS SCIENTIFIQUES, ORGANISATION ET RESSOURCES DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques, l'organisation et les ressources de l'unité

Dans ce domaine l'Unité UMRESTTE est considérée comme excellente. Les thématiques de l'Unité suivent les orientations du Plan santé travail environnement. Elle dispose d'un outil unique en France, le registre des victimes des accidents routiers, qui bénéficie depuis de nombreuses années de l'appui de ses tutelles universitaires. Le maintien de la collecte, de la codification et de l'analyse des données du registre et leur sécurisation est à ce jour fragile du fait d'enjeux de sécurisation des données comme de financement de la collecte. Il apparaît comme un enjeu essentiel à traiter en priorité avec l'appui des deux universités tutelles.

Un nombre stable de doctorants est encadré dans l'unité. Le maintien de la qualité de leur encadrement est à assurer par le renforcement des capacités d'encadrement en interne. Le recrutement de postdoctorants gagnerait à être développé. Les doctorants, notamment sur un autre site que leur directeur de thèse pourront leur demander conseil que ce soit sur les méthodes, la préparation du manuscrit ou d'interventions lors de congrès, ce qui permettra en sens inverse, aux postdocs de se former à la supervision.

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents et elle s'organise en conséquence.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à ses objectifs scientifiques, à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

3/ L'unité dispose de locaux, d'équipements et de compétences techniques adaptés à sa politique scientifique et à ses objets de recherche.

4/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

Points forts sur les quatre références

R 1 : L'UMRESTE bénéficie du registre des victimes d'accidents de circulation routière dans le Rhône, base de données remarquable pour renseigner les structures publiques à l'échelon régional, national et international sur le devenir et la prise en charge des victimes dans trois domaines d'application. Cet outil constitue également une excellente référence pour évaluer l'impact de certaines actions à visée préventive en termes de mortalité et de morbidité.

Du fait de la valence hospitalière d'une partie des chercheurs, l'unité présente les avantages d'une ouverture au domaine hospitalier pour l'analyse des données de santé.

Il découle de la pluralité et de l'étendue des trois domaines d'application une grande diversité des projets conduits (multiples sous-thèmes). Néanmoins, la recherche de transversalité a fortement guidé la politique scientifique ces dernières années en favorisant la collaboration à un même projet de chercheurs issus de disciplines différentes avec une stratégie scientifique construite collectivement. Une part importante (n=25) des personnels travaille sur les deux thématiques, 12 uniquement sur les facteurs de risque et 10 sur la prise en charge et le devenir des victimes.

L'UMRESTE se saisit des évolutions socioéconomiques et technologiques en maintenant un lien étroit avec les politiques publiques. En matière d'accidents routiers par exemple, elle répond en améliorant la prédiction des blessures par la simulation numérique ce qui lui a permis d'être sollicitée par la Banque Mondiale pour réaliser une revue de données au Cameroun. Ses chercheurs ont initié les premiers travaux en lien avec le système national des données de santé (SNDS) et le PMSI permettant de prendre en compte le taux élevé d'informations non renseignées sur la sinistralité comme c'est le cas pour les modes de transport tels que le vélo, la trottinette ou les véhicules autonomes.

L'UMRESTE a un développement international. Face aux disparités socioterritoriales liées au risque routier marquées dans les pays du Maghreb ou à faibles revenus (en Afrique subsaharienne), l'unité organise des colloques et séminaires de recherche au sein desquels elle transmet des compétences à des chercheurs (projet sanuit-Maghreb). À l'échelon européen, elle est impliquée dans un partenariat France — Royaume-Uni sur les questions d'exposition aux polluants de l'air et avec l'Allemagne sur celles liées au bruit des avions. Enfin elle collabore avec le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) et une équipe des Pays-Bas (projet TESTIS PRO) à un projet destiné à mettre en lien l'exposition à des polluants professionnels avec la survenue de cancers des testicules.

R2 : L'UMRESTE se compose de chercheurs à parité égale qui se répartissent de façon équilibrée sur les deux thématiques de recherche. La diversité et la complémentarité des personnels de l'équipe se révèlent être une force, notamment pour les études cliniques (ex : projet de e-Registre) pour lesquelles l'appartenance au monde hospitalier est un élément facilitant.

L'unité dispose de financements assez solides reposant à plus de 50 % sur des partenariats socioéconomiques et culturels ainsi que sur des dotations financières stables issues des universités Eiffel et Lyon 1. D'autres ressources contractuelles diverses sont adaptées à son profil d'activités.

R 3 : L'UMRESTE dispose de locaux, d'équipements et de compétences techniques qui semblent adaptés aux besoins des projets de recherche et à l'accueil de nombreux doctorants. L'existence d'une cotutelle universitaire permet de bénéficier des avantages des deux structures, telles que les réductions de frais de publication, l'accès aux journaux scientifiques ou aux sources de financement, mais aussi d'un accompagnement dans les démarches RGPD, à travers le recours à la DPO de l'Univ Eiffel.

R 4 : La politique de recrutement et de gestion des ressources humaines est pertinente. Une attention particulière est portée aux conditions de travail avec notamment des entretiens annuels et la mise en place de formations permettant d'assurer la communication et la cohésion de l'équipe. Les pratiques en matière de sécurité et de protection des données sont une préoccupation majeure de l'unité qui bénéficie de l'appui de l'une de ses tutelles universitaires.

Cette organisation et ce fonctionnement ont conduit à publier de nombreux articles scientifiques de haut niveau.

Points faibles sur les quatre références

R1 : La cohésion entre les différentes études et projets de l'Unité ainsi que la vision sur son évolution pourraient être optimisées. Il conviendrait de mieux définir le socle de compétences et d'expériences (issues de ses nombreuses études et projets) pour lequel l'unité sera un acteur incontournable dans des consortia d'Horizon et de montrer comment elle souhaite maintenir sa posture. Ceci pourrait permettre à l'UMRESTTE d'être mieux vue et reconnue de l'extérieur.

Dans un monde en pleine mutation climatique et technologique, l'impact de ces changements sur la santé au travers de l'environnement, du transport et de la vie professionnelle pourrait être approfondi. Ces changements induisent-ils des risques émergents ? Peu d'études intègrent le climat comme variable clé. Dans quelle mesure le changement climatique (événements météo extrêmes, éblouissements solaires, comportements humains, routes et ponts vieillissants, vulnérabilité des 2 roues en cas d'intempéries...) impacte-t-il les victimes d'accidents ? Quel effet sur les inégalités socioterritoriales ? Comment les enjeux écologiques impactent-ils les conditions de travail ? Cela permettrait de définir des actions concrètes à mettre en place pour anticiper les effets sur la santé des transitions en cours.

Par ailleurs, il pourrait être envisagé de recourir à une plateforme d'Intelligence artificielle (IA) pour recueillir et analyser des retours d'usagers ou encore d'IA conversationnelles (chatbots) pour suivre les victimes.

Des travaux ont été réalisés pour renseigner les contraintes psychoorganisationnelles et leur impact sur la santé mentale des personnels de santé, des policiers ou des agents de mer. Pour réduire l'impact sur la santé de ces contraintes, il est proposé aux personnels soignants de réaliser des siestes et de la méditation en pleine conscience. Des recherches pourraient être réalisées sur les autres actions concrètes à mettre en œuvre pour promouvoir des environnements de travail qui préservent la santé et le bien-être tout en favorisant la performance de la structure.

R2 : Parmi les chercheurs pérennes de l'UMRESTTE, un peu moins d'une dizaine sont hospitaliers ou biappartenant (HU), ce qui ne leur permet pas une disponibilité à temps plein pour la recherche (tableau 1, colonne Equivalent Temps Plein (ETP)). En parallèle, un certain nombre de chercheurs a des emplois précaires ou en partance à la retraite ce qui peut être potentiellement dommageable au développement de toutes les compétences. L'unité gagnerait à étoffer son équipe en attirant des doctorants extérieurs avec des contrats postdoc attractifs et à prolonger des carrières vers des HDR. Ces étudiants en postdoctorat serviront d'exemples et d'appui aux doctorants tout en participant au management de projet, à l'encadrement scientifique et à la valorisation de leurs résultats, ce qui leur permettra de monter leur dossier d'HDR et de devenir des chercheurs autonomes. L'équipe de direction se compose de 4 personnes de sexe féminin. Une relative mixité pourrait être initiée dans le futur.

Des efforts restent à réaliser pour trouver des financements afin de maintenir le recueil des données du registre, suivre l'évolution des outils et permettre le stockage sécurisé en interne pour l'accueil des données de santé. Si ce n'est pas déjà le cas, l'implication des patients ou d'associations de patients dans l'élaboration de certains projets portant sur l'accidentologie pourrait être envisagée.

R3 : L'unité est composée de personnels aux statuts multiples travaillant sur des projets et dans des lieux très divers. L'absence d'unité de lieu des activités de recherche ne facilite pas les échanges parmi les différents membres, même si des réunions mensuelles sont organisées, d'autant plus que plusieurs chercheurs sont géographiquement éloignés les uns des autres. Ceci peut conduire à développer de nombreuses sous-thématiques sans rapport entre elles. Il convient donc de poursuivre les efforts permettant de favoriser la collaboration de chercheurs de spécialité différente autour des projets.

R4 : Il conviendrait de s'assurer que la flexibilité des temps et des lieux de travail est bénéfique pour la santé de tous les membres de l'équipe. Concernant l'évolution des carrières, des efforts doivent être effectués pour adapter et accompagner les parcours professionnels de façon à rendre encore plus attractifs les emplois de l'UMRESTTE.

Enfin il apparaît nécessaire de favoriser le recrutement pérenne d'un ingénieur d'études pour travailler sur le SNDS.

DOMAINE 2 : LES RÉSULTATS, LE RAYONNEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

Appréciation sur les résultats, le rayonnement et l'attractivité scientifiques de l'unité

Dans ce domaine, l'activité de l'unité est considérée comme remarquable. Elle s'appuie sur des infrastructures uniques et une expertise reconnue en accidentologie, santé environnementale et santé au travail, traduite par une production scientifique abondante et publiée dans des revues internationales de référence. L'unité joue un rôle moteur dans l'animation de la communauté et la coordination de projets multiacteurs, tout en intégrant les principes d'éthique et de science ouverte. Toutefois, des marges de progrès subsistent pour renforcer la visibilité internationale, diversifier les réseaux éditoriaux et consolider la lisibilité externe des actions de gouvernance.

1/ L'unité est reconnue pour ses réalisations scientifiques qui satisfont à des critères de qualité.

2/ Les activités de recherche de l'unité donnent lieu à une production scientifique de qualité.

3/ L'unité participe à l'animation et au pilotage de sa communauté.

4/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

R1 — Reconnaissance des réalisations scientifiques

De nombreuses réalisations scientifiques d'importance et l'expertise de l'UMRESTTE en accidentologie et notamment en épidémiologie et en recherche clinique des lésions et des traumatismes des accidents de la route d'une part et en évaluation des risques et des expositions professionnelles et environnementales en tant que déterminants de la santé et comme un élément intimement lié aux inégalités sociales jouissent d'une reconnaissance établie, à la fois académique et sociétale.

Parmi ces réalisations le **Registre du Rhône** est **une infrastructure de recherche et de surveillance unique en France** et très précieuse, permettant de maintenir et structurer un rayonnement scientifique durable. Le Registre constitue un potentiel d'innovation solide, permettant la mise en place de nouveaux projets de recherche sur les questions d'importance sociétale (par ex. véhicules légers, engins de déplacements et nouveaux types de mobilité, introduction de véhicules autonomes, évaluation des capacités de conduite chez les personnes âgées et accompagnement de l'arrêt de conduite). Il confère à l'unité une légitimité de référence dans l'accidentologie et la traumatologie, mais aussi dans la production d'indicateurs fiables, importants pour la réglementation et la prévention des accidents au niveau national (en appliquant l'approche capture-recapture entre le Registre et les fichiers Baac de la police et en comparant les indicateurs entre les pays et selon les indicateurs territoriaux).

L'expertise épidémiologique et en méthodes quantitatives de l'UMRESTTE s'est établie par la constitution de plusieurs cohortes prospectives (ex : victimes des accidents Esparr), usagers des gilets airbags (In&Motion), la mise en place et la réalisation de plusieurs enquêtes (Secu2RM, BASIL) et études cas-témoins.

Ces expertises couplées à celle en sciences des expositions (bruit et polluants environnementaux, matrices emplois expositions) assurent à l'UMRESTTE un accès à des bases de données nationales (SNDS, PMSI, Enquêtes SUMER, ENDT, EMP, PAAC, CONSTANCES) et internationales (NORAH (Allemagne), TRAPCo (UK), CADAS (UE)), permettant un développement de nouveaux projets de recherche étiologique, interventionnelle et d'impact et contribue à sa visibilité au niveau international. À noter que l'UMRESTTE a remporté un prix pour son projet de recherche sur l'impact du bruit aérien pour les populations riveraines des aéroports (DEBATS), projet qui a également donné lieu à une recherche collaborative avec l'Allemagne (Univ. de Kaiserslautern).

Enfin, il faut souligner le fait que les compétences de l'équipe et les données dont elle dispose la positionne de manière avantageuse pour répondre aux nouvelles questions de recherche, peu étudiées en santé publique, en santé environnementale et en santé au travail (fréquence et gravité des accidents de trottinettes et vélos électriques, effet de la pollution sur la cognition et la santé mentale, facteurs non acoustiques du bruit, bruit des

éoliennes, effets sanitaires des ondes acoustiques de basses fréquences et infrasons, horaires irréguliers de travail et risque d'accident de la route) qui sont des thématiques à fort enjeu sociétal. Ces recherches sont assez récentes et il convient de poursuivre leur développement.

R2 — Production scientifique

La production de l'UMRESTTE est assez abondante, de qualité et relativement régulière. Lorsque l'on considère l'ensemble des productions (719), on note qu'après une baisse en 2020 comparée à 2019, les productions augmentent progressivement, avec un pic en 2023 (de 67 (2020), à 109 (2021), 116 (2022), 131 (2023) et 117 (2024)). Chaque doctorant produit en moyenne deux articles ACL.

Si l'on considère le nombre d'articles dans des revues à comité de lecture reconnues dans les bases internationales (ACL), l'année 2020 se démarque par une plus grande proportion de publications dans les revues Q1 et un facteur d'impact moyen annuel plus élevé dans les trois domaines (Transport, Environnement et Santé-travail). Les publications hors domaine marquent un pic en 2021. Ce sont les publications hors domaine, réalisées par des cliniciens qui tirent le facteur d'impact moyen vers le haut. Les revues spécialisées sont toutefois des revues reconnues internationalement le plus souvent. En particulier l'unité a publié, pour le champ Transport et accidentologie, dans des revues de référence comme Accident Analysis and Prevention, Journal of Safety Research, Journal of Transport and Health, dans le champ Santé-Environnement, Environment International, Environmental Health, Environmental Research, Environmental Pollution, et dans le champ Santé-Travail, Scandinavian Journal of Work Environment & Health et Occupational and Environmental Medicine.

Le placement de 1^{er} ou dernier auteur est surtout marqué dans le domaine du Transport (73 % des publications). Dans le domaine de l'Environnement et de Santé au travail, il est de 57 et 59 %, respectivement. Les publications et communications non indexées (ACLN), les chapitres d'ouvrage, les rapports et livrables techniques, ainsi que les thèses et mémoires sont très nombreux, pour couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur de la recherche et enseignement.

R3 — Participation à l'animation et au pilotage de la communauté

L'unité occupe une bonne position dans l'animation et le pilotage de sa communauté. La participation active dans le montage et l'évaluation des appels à projets (ANSES, ADEME) est remarquable. L'unité est présente dans les instances nationales (observatoires, conseils, comités d'experts), co-construit des normes et des recommandations, et pilote des projets multipartenaires réunissant organismes publics, établissements de santé, collectivités et industriels. Elle a une position de leadership dans les deux tiers des projets (21 projets portés durant la période). Cette gouvernance multiacteurs, claire dans son positionnement et sa production scientifique, fait de l'unité un acteur reconnu et sollicité.

Par ailleurs, l'unité organise et anime des congrès, colloques, séminaires et webinaires, participe à des congrès majeurs au niveau international (santé au travail, épidémiologie, sécurité routière) et entretient un dialogue continu avec les utilisateurs finaux.

L'UMRESTTE renforce aussi son positionnement dans l'écosystème par un investissement dans les programmes de formation et les cours : accueil de doctorants et d'étudiants de master, séminaires méthodologiques, pédagogie des données et des protocoles (RGPD, éthique), facilitant l'appropriation des résultats et l'acculturation à la prévention fondée sur l'évidence. Il semble que cet investissement se soit développé ces dernières années et demande à être pérennisé car cela constitue aussi un élément de dynamique positive pour les futures thèses encadrées dans l'unité.

R4 — Intégrité scientifique, éthique et science ouverte

Les principes d'intégrité, d'éthique et de science ouverte sont pleinement intégrés au fonctionnement de l'unité. Les procédures internes assurent la protection et la qualité des données (gouvernance, documentation, métadonnées, anonymisation, sécurité, conformité RGPD) et encadrent les collaborations (indépendance des analyses, déclaration d'intérêts, reproductibilité). L'unité diffuse largement ses résultats (rapports, livrables, guides, outils) sous des formats lisibles et réutilisables, en s'attachant à la clarté des indicateurs et aux conditions d'implémentation. La maturité éthique se manifeste dans les thématiques sensibles (souffrance des soignants, douleur posttraumatique, expositions environnementales) par des protocoles adaptés (recherche qualitative et participative, méthodes mixtes), le respect des consentements et la prévention des risques de stigmatisation. La science ouverte s'illustre par une politique active de partage méthodologique et une pédagogie de la donnée, renforçant la confiance des partenaires et la circulation des savoirs.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

R1 — Reconnaissance des réalisations scientifiques

La reconnaissance académique et sociétale de l'UMRESTTE est réelle, mais reste inégale selon les thématiques et les canaux. Les domaines Santé-travail et Santé environnementale devraient profiter des investissements et développements récents (personnel, expertise, plateforme d'évaluation des expositions, collaborations) pour renforcer la position et le rayonnement de l'unité.

R2 — Production scientifique

La production est abondante et utile, mais son équilibre thématique et son alignement avec quelques standards éditoriaux restent perfectibles. La part des articles indexés à fort facteur d'impact n'est pas homogène entre domaines ; certaines thématiques (prise en charge et devenir des victimes) demeurent en retrait par rapport aux productions « facteurs de risque ». Une part significative des résultats est encapsulée dans des rapports de stage, rapports techniques ou revues non indexées, précieux pour l'action, mais peu reconnus dans les classements académiques. Bien que cette production à forte utilité publique (rapports, livrables techniques) gagne en visibilité auprès des décideurs, il est important d'accroître sa notoriété bibliométrique internationale.

Le positionnement éditorial demeure parfois concentré sur des revues spécialisées et des réseaux historiques, avec une présence plus discrète dans quelques communautés connexes (méthodes statistiques avancées, santé publique globale). Sans abandonner cette spécialisation reconnue, il serait intéressant en particulier de publier les analyses en accidentologie dans des revues généralistes en épidémiologie et santé publique car nombre de questions traitées ont des retombées générales (au plan méthodologique notamment : appariement des données, correction des biais et redressement de bases de données incomplètes) et peuvent contribuer à l'ensemble de la communauté. La communication scientifique est diverse (articles, synthèses, webinaires), mais l'empreinte « marque d'unité » mérite d'être plus consolidée pour devenir plus fortement identifiable. Il semblerait qu'elle manque parfois de constance, ce qui limite la reconnaissance globale de l'UMRESTTE, au-delà de celle acquise par les projets individuels.

Enfin, la dépendance à des jeux de données complexes (PMSI/SNDS, appariements) peut ralentir le rythme de publication et créer des décalages entre la production « opérationnelle » et la valorisation scientifique en revues internationales.

R3 — Participation à l'animation et au pilotage de la communauté

L'unité est très engagée dans l'animation scientifique, mais la lisibilité externe de ce pilotage peut être amoindrie par la multiplicité des chantiers et la dispersion des sites. Le suivi systématique des effets (cartographie des partenaires, bilans d'implémentation) gagnerait à être davantage formalisé pour objectiver l'impact des actions de gouvernance. L'UMRESTTE coordonne des projets multiacteurs complexes ; or, ces montages exigent une charge organisationnelle élevée et une disponibilité soutenue des profils clés, exposant l'unité à des risques de surcharge et de fragilité lorsque des ressources critiques sont en tension.

R4 — Intégrité scientifique, éthique et science ouverte

Les principes d'intégrité et de science ouverte sont intégrés, mais l'opérationnalisation souffre de contraintes structurelles et de la diversité des sources. La conformité RGPD et la gouvernance des données sont exigeantes pour les bases sensibles (registre hospitalier) ; l'effort de documentation et de métadonnées doit rester soutenu pour garantir la traçabilité, la reproductibilité et la réutilisation. La question de l'hébergement sécurisé des données (Registre notamment) doit trouver une solution pérenne. La politique de partage est réelle, mais les niveaux d'ouverture (FAIR) ne sont pas uniformes selon les projets, du fait de verrous juridiques et techniques. Sur le plan éthique, la gestion de thématiques sensibles (souffrance des soignants, douleur posttraumatique) nécessite des protocoles robustes ; la montée en compétence et la collaboration avec d'autres équipes-expertes sur ces aspects (recherche participative, co-construction et communication responsable, prévention de la stigmatisation, retour de résultats) doit être poursuivie. Enfin, la traduction de l'ouverture en indicateurs suivis (dépôts, licences, jeux de données partagés) pourrait être mieux instrumentée pour piloter le progrès.

DOMAINE 3 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

Dans ce domaine, l'activité de l'unité est considérée comme remarquable. Les thématiques développées dans le programme de recherche de l'unité sont par nature à forts enjeux sociaux et de santé publique. Fruit du développement du registre des accidentés du Rhône, des méthodes et analyses développées à l'aide du registre, l'expertise de l'unité sur les traumatismes liés aux accidents routiers est reconnue, et ouvre de nouvelles opportunités, ainsi de la participation à la création d'un observatoire épidémiologique national des traumatismes, porté par l'Inserm. Des membres de l'unité sont régulièrement sollicités pour apporter leur expertise à l'élaboration de politiques publiques. Dans cet ensemble de réalisations, la vulgarisation et la dissémination des résultats auprès du grand public apparaît quelque peu en retrait et mériteraient d'être développées, dans la mesure des moyens disponibles. En s'appuyant sur les contacts noués au sein du monde socioéconomique, l'exploration de possibilités de financement de thèses Cifre demande à être développée.

1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions avec le monde culturel, économique et social.

2/ L'unité développe des produits et des services à destination du monde culturel, économique et social.

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

R 1 — Qualité de ses interactions avec le monde culturel, économique et social

L'UMRESTTE est fréquemment sollicitée pour son expertise par des acteurs publics, et contribue à éclairer la décision publique. Au sein de l'activité contractuelle, fournie, de l'unité, les financements se trouvent du côté des acteurs publics (DSR, Santé Publique France, ONISR) ou d'agences en santé publique (ANSES, ARS), de directions de collectivités (DREETS) ainsi que d'opérateurs privés (CARSAT, Fondation MAIF).

Les relations avec les partenaires impliquent fréquemment la mise à disposition de données, et sont encadrées par des conventions de partenariat.

Les thématiques développées dans le programme de recherche de l'unité sont par nature à forts enjeux sociaux et de santé publique : facteurs d'accidentologie routière et inégalités sociales vis-à-vis de ce risque, impacts des expositions environnementales, enjeux de santé au travail des personnels soignants.

Un des doctorants de l'UMRESTTE est en contrat Cifre chez un industriel, In&Motion, fournisseur de gilets airbags pour usagers de deux-roues motorisés.

L'unité a également mis en place des actions de formation continue pour des acteurs du monde non académique :

- Mise en place d'une convention de formation et recherche avec la médecine du travail de la région Auvergne — Rhône-Alpes (voir référence 2 ci-dessous).
- Participation au DU Sécurité routière et dans le cadre de ce DU, participation à l'encadrement des stagiaires inscrits à la formation, cadres dans le monde du transport de pays d'Afrique francophone.

R2 — Développement des produits et des services à destination du monde culturel, économique et social

Sur le plan des produits de la recherche à destination du monde culturel, économique et social, deux réalisations intéressantes de l'unité sont à mettre en avant :

- Un film présentant le registre des accidentés du Rhône ; l'usage de la vidéo ouvre à une diffusion plus importante qu'aux seuls champs académique et de la décision publique.
- Participation au développement d'une application pour les médecins, utilisée pour l'enregistrement des expositions auxquelles ont été confrontés des salariés dans leur vie professionnelle, dans le cadre du partenariat avec les services de médecine du travail et en lien avec le pôle santé de la région AURA.

Par ailleurs, la diffusion des résultats est régulière par la présentation à des séminaires pour les organismes financeurs, et quelques publications dans des revues techniques ou professionnelles.

L'unité participe également à un travail de normalisation sur les airbags pour conducteurs de deux-roues motorisés.

Des membres de l'unité sont régulièrement sollicités pour apporter leur expertise à l'élaboration de politiques publiques : auditions (ANSES), séminaires et échanges (Santé publique France, ARS), participation régulière à l'élaboration du rapport annuel d'accidentologie élaboré par l'ONISR, participation au CA d'un Observatoire local sur la mesure du bruit et ses effets, etc.

Fruit du développement du registre des accidentés du Rhône et des recherches développées à l'aide du registre, l'expertise de l'unité sur les traumatismes liés aux accidents routiers est reconnue. Ainsi de la participation à la création d'un observatoire épidémiologique national des traumatismes, porté par l'Inserm.

Des échanges sur les travaux de l'unité ont ponctuellement lieu avec les associations (à travers la participation de l'UMRESTTE aux travaux du Conseil National de Sécurité Routière).

Au plan international, dans le cadre du réseau Sanuit-Maghreb sur les inégalités sociogéographiques face au risque routier, échanges réguliers avec acteurs académiques et non académiques et contribution à la création d'observatoires hospitaliers pour l'enregistrement et le suivi des traumatismes liés à des accidents routiers en Algérie et en Tunisie. Par ailleurs deux colloques ont été organisés, un en Algérie et un en Tunisie.

R3 — Partage et dissémination des connaissances avec le grand public et intervention dans des débats de société

Des séminaires ou présentations ont été faits à destination de publics non académiques, des interviews ont été données à des médias grand public, avec également des articles de vulgarisation (The Conversation) et ce en particulier sur les thèmes suivants : les nuisances sonores engendrées par le trafic aérien et leur impact sur la santé, l'accidentologie des EDP, vélos et 2RM, et la santé au travail.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

R1 — Qualité de ses interactions avec le monde culturel, économique et social

L'activité de diffusion et de dissémination des résultats doit être proportionnée aux moyens de l'unité. Toutefois des pistes existent pour en favoriser l'expression. L'activité de vulgarisation mériterait d'être développée, notamment à destination du monde associatif et des publics scolaires. Elle pourrait s'appuyer ou être liée à des actions de recherche participative. Il est suggéré de développer des outils (par ex. jeux sérieux, mise en images de résultats de recherche), dans des objectifs de sensibilisation, de vulgarisation et pour contribuer à la prévention des comportements ou des situations à risque pour la santé. De tels projets peuvent mobiliser des chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs et techniciens et ainsi contribuer également à la dynamique collective de l'unité. Pour ce faire, l'unité pourrait s'appuyer plus sur les ressources des établissements de tutelle. Par exemple, l'appel à projets Sci-Ty de l'UGE (dont l'un des objectifs affichés est de « favoriser le transfert de l'innovation issue de la recherche vers le monde socioéconomique ») pourrait être sollicité.

R2 — Développement des produits et des services à destination du monde culturel, économique et social

Le recours à des financements auprès de partenaires non académiques est encore relativement limité. Il peut pourtant permettre d'accroître les possibilités de financements, notamment pour les thèses.

Dans un contexte d'amélioration du taux d'encadrement (HDR soutenues ou en cours), mais également de la bonne insertion de l'UMRESTTE dans le monde socioéconomique et de contacts noués avec des acteurs industriels, l'unité pourrait bénéficier plus largement de telles sources de financement, sur le modèle de la thèse Cifre en cours.

R3 — Partage et dissémination des connaissances avec le grand public et intervention dans des débats de société

Le dépôt sur Hal des « plain text » des travaux des membres de l'UMRESTTE doit être plus systématique car il n'en couvre qu'une partie. La visibilité offerte par les archives ouvertes contribue à la science ouverte, et rend potentiellement accessible ses productions et résultats de la recherche à une audience non académique.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

L'UMRESTTE, créée en 1994 sous la tutelle de l'Inrets, s'est structurée initialement autour de la mise en œuvre du Registre du Rhône des victimes d'accident de la circulation. Avec l'élargissement de ses recherches aux domaines de la santé au travail en lien avec l'environnement, le laboratoire est devenu Unité mixte de Recherche en 2000, d'abord sous la tutelle universitaire de l'UCBL puis sous la cotutelle UCBL-UGE à partir de 2020. Les travaux de recherche menés dans les différents domaines d'intérêt de l'UMR que sont les transports, le travail et l'environnement ont été développés de longue date selon deux axes transversaux : 1) Facteurs de risque et 2) Prise en charge et devenir des victimes.

La période du précédent mandat entre 2019 et 2024 a été marquée par l'ouverture à de nouvelles recherches en lien avec l'ouverture des grandes bases de données médicoadministratives nationales françaises, notamment le développement d'algorithmes d'identification des blessés de la circulation à partir des données du PMSI et la réalisation de projets sur la sévérité et les conséquences des blessures faisant suite à des accidents de la circulation. Dans le même temps, des problématiques nouvelles ont émergé concernant le Registre du Rhône des victimes d'accident de la circulation — outil central pour l'activité de l'équipe, notamment des difficultés liées à la pérennité de son financement et à la sécurisation de ses données.

Les évolutions envisagées actuellement s'inscrivent dans la continuité des champs de recherche historiques de l'équipe et s'ouvrent aussi à de nouvelles thématiques et disciplines, en particulier la pollution de l'air avec de nouvelles compétences internes dans le domaine de la physicochimie de l'atmosphère, et les déterminants sociaux et territoriaux de la santé. Dans le domaine des transports, la modernisation du Registre du Rhône constituera un défi majeur pour l'équipe dans les prochaines années, avec l'introduction d'outils d'IA pour le recueil des données. De plus, le chaînage du Registre avec les données du SNDS ouvre des perspectives de recherche prometteuses. Dans les domaines des risques professionnels et des expositions environnementales, les nouveaux projets envisagés concernent les effets des expositions (professionnelles ou autres) au bruit, la santé des personnels soignants et la caractérisation et les impacts de la pollution de l'air.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 1 : OBJECTIFS SCIENTIFIQUES, ORGANISATION ET RESSOURCES DE L'UNITÉ

- Le Registre du Rhône des victimes d'accident de la circulation constitue un outil de santé publique unique, source de données précieuse pour la recherche sur les transports et la production d'indicateurs de santé publique majeurs. Aujourd'hui fragilisé, son maintien nécessite impérativement des solutions assurant un financement pérenne et un hébergement sécurisé des données. L'engagement des tutelles sera primordial sur ces aspects. La modernisation des modalités de recueil des données envisagée apparaît pertinente, mais celle-ci devra être mise en œuvre avec une vigilance particulière envers les personnels impactés par les changements.
- Afin de mener à bien les projets d'ouverture à de nouveaux outils, notamment l'exploitation des données du SNDS et l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle, l'unité doit monter en expertise. Sa stratégie de développement nécessite le recrutement de personnels pérennes, formés et dédiés à ces aspects.
- L'UMRESTTE devra s'attacher à développer une stratégie permettant d'assurer l'accueil d'un plus grand nombre de postdoctorants. L'ouverture des processus de recrutement à l'international pourrait être un facteur facilitant pour identifier des candidats.
- La mise en place de collaborations au niveau local, national (Inserm, CNRS,...) et international est importante afin de favoriser le développement de la thématique émergente des déterminants sociaux et territoriaux de la santé dans l'équipe.
- L'UMRESTTE devra s'attacher à développer une stratégie permettant d'anticiper le remplacement et le transfert des connaissances des départs à la retraite à venir dans les prochaines années.
- L'unité doit poursuivre ses efforts pour assurer la cohésion de l'équipe à travers d'animations transversales. Une attention particulière doit être portée aux plus jeunes et aux nouveaux arrivants afin d'assurer leur bonne intégration au sein de l'équipe.
- L'implication de toutes les catégories de personnels — notamment les ingénieurs, techniciens et personnels administratifs — dans les processus de prise de décision collective, déjà effective, est à renforcer. Si les instances de concertation actuelles (conseil, réunions d'unité, réunions de projets) rendent possible cette implication, cet objectif doit être maintenu et renforcé.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 2 : LES RÉSULTATS, LE RAYONNEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

- L'unité gagnerait à accroître sa notoriété bibliométrique internationale par le biais de publications dans des revues scientifiques internationales en plus des rapports de stage, rapports techniques ou articles dans des revues non indexées, précieux pour l'action, mais peu reconnus dans les classements académiques. Les revues généralistes d'épidémiologie et santé publique devraient être ciblées pour les publications, en plus des revues spécialisées qui demeurent un support incontournable.
- Les activités de l'UMRESTTE en termes d'animation scientifique et d'expertise (participation à des comités d'expertise, partenariats, etc.) mériteraient d'être rendues plus visibles auprès du monde scientifique.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 3 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

- L'activité de diffusion et dissémination des résultats au-delà du monde académique mériterait d'être développée, notamment à destination du monde associatif et des publics scolaires. Elle pourrait s'appuyer ou être liée à des actions de recherche participative. Il est suggéré de développer des outils (par ex. jeux sérieux, mise en images de résultats de recherche), dans des objectifs de sensibilisation, de vulgarisation et pour contribuer à la prévention des comportements ou des situations à risque pour la santé. De tels projets peuvent mobiliser des chercheurs enseignants-chercheurs, ingénieurs et techniciens et ainsi contribuer également à la dynamique collective de l'unité. Pour ce faire, l'unité pourrait s'appuyer plus sur les services de communication des établissements de tutelle. Par exemple, l'appel à projets Sci-Ty de l'UGE (dont l'un des objectifs affichés est

de « favoriser le transfert de l'innovation issue de la recherche vers le monde socioéconomique ») pourrait être sollicité.

- Dans un contexte d'amélioration du taux d'encadrement (HDR soutenues ou en cours), mais également de la bonne insertion de l'UMRESTTE dans le monde socioéconomique et de contacts noués avec des acteurs industriels, l'unité pourrait bénéficier plus largement de telles sources de financement, sur le modèle de la thèse Cifre en cours.

- L'unité doit s'attacher à procéder au dépôt systématique sur Hal des « plain text » des travaux des membres de l'équipe.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE : JEUDI 8 JANVIER 2026

Début : 10h

Fin : 16h30

Entretiens réalisés : en présentiel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

EVALUATION UMRESTTE	
Horaire	Objet
10:00/10:30	Huis-clos Comité scientifique
10:30/10:45	Présentation du comité & du processus d'évaluation de l'Unité
10:45/11:30	Exposé du directeur de l'unité: Présentation du dossier d'évaluation (Bilan; Stratégie et trajectoire)
11:30/12:15	Questions - réponses
12:15/12:45	Session parallèle - Entretien avec : • les Ingénieurs et techniciens (sans DU): Pascal Pochet; Rosemary Dray-Spira • les Doctorants et post doctorants (sans DU): Marie-Pascal Lehucher; Irina Guseva-Canu
12:45/13:15	Entretien avec les Chercheurs et enseignants chercheurs (sans DU): Tout le comité
13:15/14:00	Pause déjeuner (avec responsables UMRESTTE)
14:00/14:45	Entretien avec les tutelles
14:45/15:30	Entretien avec DU et ensemble de la D°
15:30/16:30	Entretien huis-clos jury/CS

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

N.A.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales
Bâtiment Atrium
43 boulevard du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne Cedex
France
direction.recherche@univ-lyon1.fr

**Haut Conseil de l'évaluation de la
recherche et de l'enseignement
supérieur**

2 rue Albert Einstein
75013 Paris

**Réf. : Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation DER-PUR270026000 - UMRESTTE -
Unité mixte de recherche épidémiologique et de surveillance transport travail environnement**

Villeurbanne, le 12 février 2026

Madame, Monsieur,

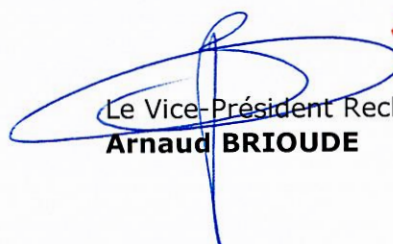
Je vous remercie de m'avoir transmis le pré-rapport d'évaluation de l'UMR_T9405 - **Unité mixte de
recherche épidémiologique et de surveillance transport travail environnement - UMRESTTE.**

Je tiens à souligner la très grande qualité du travail réalisé par les membres du comité d'évaluation.

Après lecture attentive et analyse du document, je vous précise que ce rapport n'appelle pas
d'observation de la part de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Université Claude Bernard Lyon 1
Pour le Président et par délégation


Le Vice-Président Recherche
Arnaud BRIOUDE



Annexe : retour de l'UMR_T9405 UMRESTTE sur le rapport d'évaluation du laboratoire.

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER



Unité mixte de recherche épidémiologique et de surveillance
Transport Travail Environnement
UMRESTTE, UMR t 9405 (Univ Lyon - Univ Eiffel)
Domaine ROCKEFELLER

Professeur Barbara CHARBOTEL, Directrice
barbara.charbotel@univ-lyon1.fr

Lyon, le 9 février 2026

Objet : Rapport d'évaluation HCERES de l'Umrestte Vague A 2025-2026 - Observation de l'équipe de direction

Madame, Monsieur,

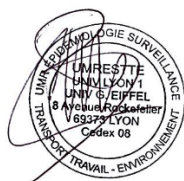
Les membres de l'Umrestte ont pris connaissance du rapport d'évaluation HCERES de notre unité.

Nous apprécions l'évaluation particulièrement élogieuse faite sur le fonctionnement de notre collectif et sur notre bilan scientifique et notre projet.

Nous prenons note des recommandations formulées dans le rapport des experts et nous ne manquerons pas de nous appuyer sur ces recommandations pour développer notre projet pour le contrat à venir.

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de notre sincère reconnaissance.

Barbara Charbotel, Directrice,
Blandine Gadegbeku, Directrice adjointe



Pr Barbara Charbotel

Le Président de l'université
au
Département d'Évaluation de la recherche - Hcéres

A Champs-sur-Marne, le 29/1/2026

Objet : observations des tutelles sur le rapport d'évaluation du laboratoire UMRESTTE

Dossier suivi par : Serge Piperno, Vice-Président Recherche (serge.piperno@univ-eiffel.fr)

Vos réf : DER-PUR270026000 - UMRESTTE - Unité mixte de recherche épidémiologique et de surveillance transport travail environnement.

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite au mail que vous nous avez adressé le 28/1/2026 dans lequel vous nous communiquiez le rapport d'évaluation Hcéres de l'Unité « UMRESTTE - Unité mixte de recherche épidémiologique et de surveillance transport travail environnement ».

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part des éventuelles observations de portée générale que souhaite faire l'Université Gustave Eiffel, une des deux tutelles de cette unité, l'autre tutelle étant l'Université Claude Bernard Lyon 1.

L'Université Gustave Eiffel souhaite avant tout vivement remercier à nouveau les membres du comité d'évaluation pour le temps consacré à expertiser les travaux du Laboratoire et surtout pour la qualité des échanges qui ont eu lieu à l'occasion de la visite.

L'université se félicite de la teneur très positive du rapport d'évaluation, qui vient reconnaître les efforts déployés par les membres de l'unité (et leurs tutelles) pour apporter des contributions scientifiques originales et de grande qualité dans des domaines d'applications d'intérêt majeur pour l'université, et les valoriser. L'avis du comité d'évaluation et les recommandations formulées guideront le laboratoire et l'université Gustave Eiffel dans son organisation quotidienne et dans la définition de sa stratégie, incluant notamment la manière de relever dans les années qui viennent le défi que constitue la modernisation et la pérennisation du Registre du Rhône.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Université Gustave Eiffel

Pour le président par intérim, Gilles Roussel, et par délégation,



Serge Piperno
Vice-président Recherche

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

